



BC Costières

2.1. Handicap



Sur 10 lignes

Du 16 au 19 OCTOBRE 2025

Bowling One CAISSARGUES

REGLEMENT

Organisé par le Bowling Club Des Costières, ce tournoi est ouvert aux **60 premières doublettes** inscrites. Les joueurs et joueuses devront être licenciés, et en règle avec la FFBSQ.

Le handicap par joueur sera de **70%**. Le listing à prendre en compte est celui paru sur le site officiel de la Fédération, au premier jour de la compétition.

Déroulement de la compétition :

Chaque doublette effectuera 2 séries consécutives de 3 lignes, avec handicap, et décalage entre les deux séries. (en fonction du nombre de pistes utilisées)

Pour les 4 lignes supplémentaires en individuel handicap, les scores repartiront de zéro et les joueurs seront répartis en 5 groupes en fonction du classement individuel handicap décroissant.

Groupe 1 :	1 ^{er}	au	24 ^{ème}
Groupe 2 :	25 ^{ème}	au	48 ^{ème}
Groupe 3 :	49 ^{ème}	au	72 ^{ème}
Groupe 4 :	73 ^{ème}	au	96 ^{ème}
Groupe 5 :	97 ^{ème}	au	120 ^{ème}

En cas de nombre de joueurs inférieurs à 120, les groupes seront équilibrés.

En cas d'égalité, les règles fédérales seront appliquées.

Tout litige sera tranché par l'arbitre ou à défaut l'organisateur.

Seront récompensés :

- Les 8 meilleures doublettes après 6 lignes
- Les 3 meilleurs individuels de chaque groupe sur 4 lignes

HORAIRES (boules d'essai incluses)

Doublettes (6 lignes)

Jeudi 16 octobre 2025 18H50 à 21H30 (**Tous joueurs**)

Vendredi 17 octobre 2025 18H50 à 21H30 (**Tous joueurs**)

Samedi 18 octobre 2025 08H50 à 11H30 (**Tous joueurs**)

Reconditionnement

Samedi 18 octobre 2025 12H15 à 14H55 (**Joueurs à + de 100 Kms**)

Reconditionnement

Samedi 18 octobre 2025 15H40 à 18H20 (**Joueurs à + de 150 Kms**)

Individuels (4 lignes)

Samedi 18 octobre 2025	18H40 à 20H40	Groupe 5
Dimanche 19 octobre 2025	08H20 à 10H20	Groupe 4
Dimanche 19 octobre 2025	10H30 à 12H30	Groupe 3
Reconditionnement		
Dimanche 19 octobre 2025	13H15 à 15H15	Groupe 2
Dimanche 19 octobre 2025	15h25 à 17H25	Groupe 1

Remise des prix vers 17H45.

ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont fixés à **130€** par équipe. Seules seront considérées comme définitives, les inscriptions confirmées par l'envoi d'un chèque libellé à l'ordre du BC Costières.

Pour les inscriptions s'adresser à : Nicole PUJOL – 60 Rue des Aires – 34 160 SUSSARGUES
Tél : 06.10.35.51.85 (SMS) - e-mail : nl.pujol@orange.fr

INDEMNITES DE DEPLACEMENTS : 2 880 €

Doublettes (6 lignes)

1 ^{er}	500 € + coupes	5 ^{ème}	200 €	TOTAL : 2050 €
2 ^{ème}	400 € + coupes	6 ^{ème}	150 €	
3 ^{ème}	300 € + coupes	7 ^{ème}	150 €	
4 ^{ème}	250 €	8 ^{ème}	100 €	

Individuels (4 lignes) :

Cl	GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4	GROUPE 5	TOTAL
1 ^{er}	80 €	70 €	60 €	50 €	40 €	830 €
2 ^{ème}	75 €	65 €	55 €	45 €	35 €	
3 ^{ème}	70 €	60 €	50 €	40 €	30 €	

BILAN FINANCIER (base 120 joueurs)

	RECETTES €	DEPENSES €
Engagements : 65€ x 120 joueurs	7800	
Participation financière extérieure	230	
Indemnités de déplacement		2880
Parties : 3.60€ x 1200		4320
Frais d'organisation		700
Indemnités arbitrage		130
TOTAL	8030	8030